

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Poitiers		
Catégorie : Inventaire		Source de la saisine : État
Date de Dépôt : Sans Objet	Date d'examen: 18/05/2021	
Décision n° 2021-19		
Date de validation officielle : 18/05/2021	Objet : AVIS Validation des ZNIEFF de Poitou-Charentes	

Contexte de la demande

5 ZNIEFF dans le département des Deux-Sèvres sont présentées en séance. Le rapporteur est Samuel Ducept.

Parmi les 5 ZNIEFF présentées : une création et 4 actualisations

Le SSI présente succinctement chaque ZNIEFF.

Le rapporteur présente les ZNIEFF, en soumettant à la discussion du CST-P les ZNIEFF « à problèmes ».

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	Rapporteur
79	540014412	Bocage humide de Clussais-la-Pommeraiie	1	A	Samuel DUCEPT
79	540220142	Bois de Chiché	1	C	Samuel DUCEPT
79	540003244	Chênaie de Viron	1	A	Samuel DUCEPT
79	540014422	Etang de Beaurepaire	1	A	Samuel DUCEPT
79	540014423	Etang de la Grippière	1	A	Samuel DUCEPT

Examen du CST-P

79 - Bocage humide de Clussais-la-Pommeraiie – 540014412

Secteur de bocage humide présentant un réseau de haies et de fossés encore très dense par endroit, sur sol argileux et localement tourbeux, en partie bien préservé. Prairies hygrophiles à fortes variations d'hydromorphie, étangs, friches et bosquets humides.

Rapporteur : Bonne cohérence.

Bonne qualité des inventaires et de la justification.

Site extrêmement riche, aussi bien au niveau des habitats que des espèces qui les composent. Même si le site compte une quantité folle d'espèces déterminantes (66), il serait souhaitable d'avoir une idée des quantités d'individus observées.

ZNIEFF proposée validée avec remarques : ajout des effectifs d'oiseaux.

ZNIEFF validée à l'unanimité du CSRPN

79 – Bois de Chiché - 540220142

Massif boisé à fort enjeu ornithologique.

ZNIEFF issue du démantèlement de la ZNIEFF 540014418 qui incluait les Landes de l'Hopiteaux.

Remarque rapporteur : Le zonage semble calé sur les limites des massifs forestiers. Il existe un secteur qui vu de haut a l'air très intéressant, dans le bocage de la Pommeraie, partie est du site. Y aurait-il un intérêt? Pie-grièche par exemple?

Pourquoi ne pas avoir intégré la prairie humide en amont de l'étang du Petit Villeneuve alors qu'une prairie humide est incluse dans le périmètre à la Taconnière ? C'est pour la phragmitaie ?

La liste d'espèce semble "légère" pour une création de ZNIEFF. Manque d'informations globales sur la place de ce boisement dans le 79 pour les espèces mentionnées. Aucun effectif mentionné pour les oiseaux alors que c'est l'intérêt majeur de la ZNIEFF. Le manque d'inventaires précis est lié au parc de chasse clôturé, sans accès au site. La question se pose de valider une ZNIEFF sur la base d'un inventaire très incomplet et sur un seul taxon.

Manque des informations sur tous les taxons, à revoir lors d'une prochaine séance si des compléments sont apportés.

ZNIEFF ajournée. Avis défavorable.

79 – Chênaie de Viron - 540003244

Boisement issu des reliques de l'antique Sylve d'Argenson, et présentant un cortège floristique original pour la région.

Remarque du rapporteur : Zonage basé sur les limites des boisements. Un boisement en limite sud, de l'autre côté de la D 101 semble avoir une physiologie similaire, vérifier si intéressant ou pas ?

Très bonne qualité des inventaires pour la flore et les habitats, inexistante pour le reste. Assez étonnant ne serait-ce que pour les insectes étant donné la présence de pelouses thermophiles (rhopalocères des boisements, des pelouses, des ourlets, orthoptères ??)

La liste des habitats et des plantes patrimoniales justifie à elle seule la ZNIEFF mais manque d'infos sur la faune.

ZNIEFF proposée validée avec remarques : Compléter les connaissances faune qui manquent.

ZNIEFF validée à l'unanimité du CSRPN

79 – Etang de Beaurepaire – 540014422

Etang mésotrophe à niveau variable (un des plus grands du département), à berges et fond plats, datant du XIVème siècle, aux eaux oligo-mésotrophes à mésotrophes qui présentent d'importantes fluctuations saisonnières.

Remarque rapporteur : le zonage est basé sur la répartition des espèces mais aussi sur des limites administratives, la ZNIEFF coupe l'étang en 2 sur toute sa longueur, la partie est étant en Maine-et-Loire, avec une liste des espèces déterminantes différente.

La justification de l'intégration des prairies de fauche et du boisement au sud n'est pas clairement décrit dans la fiche ZNIEFF -> pour des enjeux botaniques et oiseaux nicheurs.

Très bonne qualité des inventaires pour la moitié ouest du site, côté 79, par contre aucun effectif d'oiseaux n'est renseigné.

100 espèces déterminantes connues, site exceptionnel pour la flore des berges exondées et pour l'accueil des oiseaux d'eau notamment.

Étant donné l'intérêt majeur de cet étang, il serait peut-être bon de s'accorder avec le 49 pour intégrer la totalité du site? Des activités côté 49 peuvent-elles avoir une influence sur les habitats et les espèces ?

ZNIEFF proposée validée avec remarques : prendre contact avec le CSRPN Pays de Loire. Proposer une seule ZNIEFF, sur les deux départements.

ZNIEFF validée à l'unanimité du CSRPN

79 – Etang de la Gripière - 540014423

Etang peu profond bordé par une ceinture végétale (hélrophytes) et adjacent à un massif forestier (ZNIEFF 540015619). Nidification d'oiseaux déterminants, intérêt batrachologique et botanique.

Remarque rapporteur : le périmètre est cohérent, surtout avec l'extension qui intègre le boisement au sud.

Bonne qualité des inventaires pour les oiseaux. Mais aucun effectif n'est mentionné

10 espèces déterminantes.

Quelle est la place de cet étang pour les oiseaux d'eau dans ce secteur ?

Un petit paragraphe explicatif sur l'extension de la ZNIEFF au sud serait appréciée dans la fiche.

Inventaires à compléter notamment au niveau de l'entomofaune. Aucune espèce déterminante d'odonate n'est mentionnée sur le site.

ZNIEFF proposée avis favorable sous conditions : lien habitat espèces pour l'extension de la zone boisée au sud

ZNIEFF validée à l'unanimité du CSRPN

Décision du CSRPN N-A

Le président de séance propose au vote des membres présents et représentés les avis tels que décrits dans la grille d'analyse des ZNIEFF examinées.

Dpt	N°	Nom	Observations CSRPN	Validation CSRPN
79	540014412	Bocage humide de Clussais-la-Pommeraiè	Site extrêmement riche, aussi bien au niveau des habitats que des espèces qui les composent. Même si le site compte une quantité folle d'espèces déterminantes (66), il serait souhaitable d'avoir une idée des quantités d'individus observées. Remarque : Ajouter les effectifs d'oiseaux.	Avis favorable avec remarques
79	540220142	Bois de Chiché	Aucun effectif mentionné pour les oiseaux alors que c'est l'intérêt majeur de la ZNIEFF. La liste d'espèce semble "légère" pour une création de ZNIEFF. Manque d'informations globales sur la place de ce boisement dans le 79 pour les espèces mentionnées.	Avis défavorable
79	540003244	Chênaie de Viron	Compléter les connaissances faune qui manquent cruellement	Avis favorable avec remarques
79	540014422	Etang de Beurepaire	Etant donné l'intérêt majeur de cet étang, il serait peut-être bon de s'accorder avec le 49 pour intégrer la totalité du site ? Des activités côté 49 peuvent-elles avoir une influence sur les habitats et les espèces ? Renseigner les effectifs d'oiseaux ! Remarques : prendre contact avec le CSRPN Pays de Loire. Proposer une seule ZNIEFF, sur les deux départements.	Avis favorable avec remarques
79	540014423	Etang de la Gripière	Un petit paragraphe explicatif sur l'extension de la ZNIEFF au sud serait appréciée dans la fiche. Inventaires à compléter notamment au niveau de l'entomofaune. Aucune espèce déterminante d'odonate n'est mentionnée sur le site. Quelle place occupe cet étang au vu de la liste des espèces nicheuses pour les oiseaux d'eau ? Conditions : Inventaires à compléter au niveau de l'entomofaune. Faire le lien habitat espèces, pour l'extension de la zone boisée au sud.	Avis favorable sous conditions

La proposition est mise au vote : Vote : Pour : 24 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

Le CSRPN N-A, réunion en CST-P, formule à l'unanimité une décision d'avis favorable à la validation des ZNIEFF telles que rapportées sur la Grille d'analyse.

Poitiers, le 17/06/2021
Le vice-Président du CSRPN N-A



Michel METAIS